**DECLARATION DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO SUR LE GABON A L’OCCASION DU 3ème CYCLE DE L’E.P.U**

**……………**

**07 Novembre 2017**

Monsieur le Président,

Le Congo souhaite la bienvenue à la délégation du Gabon et la félicite pour la présentation de son rapport à l’occasion de ce troisième cycle de l’Examen Périodique Universelle.

Mon pays apprécie hautement les efforts déployés par le Gabon en vue de la mise en œuvre des recommandations issues de l’Examen Périodique précédent.

Nous prenons note avec satisfaction de l’adoption par le Gabon des instruments juridiques de nature à renforcer les mécanismes de protection et promotion des droits de l’homme.

Il en est ainsi notamment de la ratification du protocole se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et de l’entrée en vigueur du nouveau Code de la Communication qui dépénalise les délits de presse.

De même que les mesures positives en faveur de l’autonomisation des femmes, l’éradication des coutumes et traditions discriminatoires et l’assurance maladie obligatoire pour tous.

Nous encourageons vivement le Gabon dans sa perspective de renforcer la protection de l’enfant par la promulgation d’un code à valeur législative dans l’optique de corriger les faiblesses juridiques actuelles sur le mariage précoce et les violences basées sur le genre.

Dans la lignée de ces avancées de consolidation de l’Etat de droit, ma délégation recommande au Gabon la ratification de la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Enfin, mon Pays invite la communauté internationale à apporter tout l’appui nécessaire aux efforts des Autorités gabonaises dans de le cadre de la promotion et la protection des droits de l’homme.

**Je vous remercie.**